

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

Diplôme d'État d'infirmier¹

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<i>A1 - Observation et recueil de données cliniques</i>	<i>C1 - Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier</i> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique - Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins...); - Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution; - Conduire un entretien de recueil de données; - Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé; - Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives; - Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires; - Evaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires. 	Les modalités d'évaluation consistent en une évaluation écrite de connaissances, un travail écrit d'analyse d'une situation clinique réalisé en groupe restreint, un travail individuel d'analyse d'une situation clinique.	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée. - Cohérence des informations recueillies et sélectionnées avec la situation de la personne ou du groupe. - Pertinence du diagnostic de situation clinique posé.

¹ Annexes I et II de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A2 - Soins de confort et de bien-être	C3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens : <ul style="list-style-type: none"> - Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage ; - Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps ; - Evaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité ; - Adapter et sécuriser l'environnement de la personne ; - Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique ; - Evaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins. 	Les modalités d'évaluation consistent en un travail écrit individuel d'analyse d'une situation rencontrée en stage, un travail écrit ou oral de réflexion à partir d'un témoignage autour des notions de dépendance, intimité, pudeur...	<ul style="list-style-type: none"> - Adéquation des activités proposées avec les besoins et les souhaits de la personne. - Cohérence des modalités de réalisation des soins avec les règles de bonnes pratiques. - Pertinence dans l'identification des risques et adéquation des mesures de prévention.
A3 - Information et éducation de la personne, de son entourage et d'un groupe de personnes	C5 - Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs : <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique ; - Accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement ; - Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé... ; - Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées ; - Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives ; - Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes ; 	Les modalités d'évaluation consistent en des épreuves écrites de connaissances, une étude de population avec identification des besoins en santé, un travail écrit individuel d'analyse d'une démarche d'éducation et utilisation des concepts, une action éducative individuelle ou collective auprès d'une personne ou d'un groupe.	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de la séquence éducative. - Pertinence dans la mise en œuvre des soins éducatifs et préventifs. - Pertinence de la démarche de promotion de la santé.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients. 		
	<p>C6 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne ; - Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte ; - Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication ; - Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique ; - Informer une personne sur les soins en recherchant son consentement ; - Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité ; - Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations identifiées. 	<p>Les modalités d'évaluation consistent en un travail écrit à partir d'un texte avec repérage des concepts utilisés par l'auteur, un travail écrit d'analyse de situation avec mobilisation des concepts, un travail écrit ou oral de réflexion avec utilisation des concepts, une mise en situation d'entretien lors de travaux dirigés, une analyse de situation relationnelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle. - Cohérence dans la mise en œuvre d'une communication adaptée aux personnes soignées et leur entourage. - Justesse dans la recherche du consentement du patient.
<p>A4 - Surveillance de l'évolution de l'état de santé des personnes</p> <p>A5 - Soins et activités à visée préventive,</p>	<p>C2 - Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un projet de soins dans un contexte de pluriprofessionnalité ; - Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations ; - Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité, de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances...) et de la traçabilité ; 	<p>Les modalités d'évaluation consistent en l'élaboration d'hypothèses argumentées de projet de soins à partir de l'analyse d'une situation clinique, l'élaboration d'un projet de soins avec recherche d'éléments de négociation réalisé en groupe restreint.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence du contenu du projet et de la planification en soins infirmiers. - Je dans la recherche de participation et de consentement du patient au projet de soins. - Pertinence et cohérence dans les modalités de réalisation du soin. - Pertinence des réactions en situation d'urgence.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
diagnostique, thérapeutique	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées ; - Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien ; - Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins ; - Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées ; - Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants ; - Argumenter le projet de soins et la démarche clinique lors de réunions professionnelles et interprofessionnelles (transmission, staff professionnel...) ; - Evaluer la mise en œuvre du projet de soins avec la personne et son entourage et identifier les réajustements nécessaires. 		<ul style="list-style-type: none"> - Rigueur et cohérence dans l'organisation et la répartition des soins.
	<p>C4 - Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste ; - Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie ; - Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements ; - Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne ; - Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux ; - Conduire une relation d'aide thérapeutique ; 	<p>Les modalités d'évaluation consistent en des épreuves écrites de connaissances, une analyse d'une situation de soins d'urgence en groupe restreint, des calculs de doses appliqués en situation simulée, la pose de transfusion sanguine en situation simulée, l'injection dans les chambres implantables en situation simulée, l'élaboration et la rédaction d'une réflexion personnelle sur une situation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Justesse dans les modalités de mise en œuvre des thérapeutiques et de réalisation des examens, et conformité aux règles de bonnes pratiques. - Justesse dans le respect de la prescription après repérage des anomalies manifeste. - Exactitude du calcul de dose. - Pertinence dans la surveillance et le suivi des thérapeutiques et réalisation d'examens. - Pertinence dans l'identification des risques et des mesures de prévention.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapique ; - Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne ; - Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique ; - Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonnes pratiques ; - Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées ; - Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (dossier de soins, résumé de soins, comptes rendus infirmiers, transmissions...). 	<p>de soins palliatifs et/ou de fin de vie. AFGSU de niveau 2</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Justesse d'utilisation des appareillages et DM conforme aux bonnes pratiques. - Pertinence de mise en œuvre de l'entretien d'aide thérapeutique et conformité aux bonnes pratiques. - Fiabilité et pertinence des données de traçabilité.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A6 - Coordination et organisation des activités et des soins</p> <p>A7 - Contrôle et gestion de matériels, dispositifs médicaux et produits</p>	<p>C9 - Organiser et coordonner des interventions soignantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...) ; - Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences ; - Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité ; - Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile ; - Coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale ; - Coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins ; - Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes ; - Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral. 	<p>Les modalités d'évaluation consistent en un travail de groupe présentant des interventions interdisciplinaires dans le cadre du projet de soins, un travail d'analyse critique d'un mode d'exercice du métier en lien avec le projet professionnel de l'étudiant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des différents acteurs. - Cohérence dans la continuité des soins. - Fiabilité et pertinence des informations transmises.
<p>A8 - Formation et information des nouveaux personnels et des stagiaires</p>	<p>C10 - Informer et former des professionnels et des personnes en formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins ; - Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants ; - Evaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage ; - Superviser et évaluer les actions des aides-soignants, auxiliaires de puériculture et aides médico-psychologiques en tenant compte de leur niveau de compétence et des contextes d'intervention dans le cadre de la collaboration ; 	<p>Les modalités d'évaluation consistent en une présentation écrite ou orale d'une situation d'encadrement avec analyse des résultats au regard des objectifs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de l'organisation de la collaboration avec un aide-soignant. - Qualité de l'accueil et de la transmission de savoir-faire à un stagiaire.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique ; - Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé, la prise en charge des personnes et l'organisation des soins auprès d'acteurs de la santé. 		
A9 - Veille professionnelle et recherche	<p>C7 - Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle ; - Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels ; - Evaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée ; - Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques ; - Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité ; - Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence ; - Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique. 	Les modalités d'évaluation consistent en des épreuves écrites de connaissances, une analyse d'un incident critique à partir d'une fiche d'incident, un travail écrit d'analyse d'une situation de soins posant un questionnement éthique réalisé en groupe restreint, un travail écrit d'analyse d'une pratique professionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de l'analyse dans l'utilisation du protocole pour une situation donnée. - Pertinence de l'analyse dans l'application des règles : de qualité, sécurité, ergonomie ; de traçabilité ; liées aux circuits d'entrée, de sortie et de stockage du linge, des matériels et des déchets. - Conformité de la désinfection, du nettoyage, du conditionnement, et de la stérilisation. - Complétude dans la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés. - Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'une situation de travail.
	<p>C8 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles ; - Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement ; 	Les modalités d'évaluation consistent en la présentation d'un résumé de recherche à partir de l'analyse d'un article de recherche, un travail écrit de mémoire de fin d'études, la	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence des données recherchées au regard d'une problématique posée. - Pertinence dans la qualité du questionnement professionnel.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées ; - Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles ; - Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en œuvre ; - Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite. 	<p>réalisation d'une fiche de lecture en traitement de texte, la présentation en anglais d'un article professionnel, la traduction écrite ou orale en français d'un article professionnel, la rédaction de l'abstract du travail de fin d'études.</p>	